Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

Mobilisation du DPU ENS pour protéger et développer des espaces naturels et agricoles périurbains

Légende : Ruches installées sur l'Espace Naturel Sensible d'Intérêt Local (ENSIL) de Saint-Prix. Crédit : commune de Saint-Prix (95)

En 2003, la commune de Saint-Prix (95) et le Département du Val d'Oise inscrivent 55ha de coteaux et vergers en Espace Naturel Sensible d'Intérêt Local (ENSIL). L'intérêt de ces espaces est identifié dès 1975 dans le document d'urbanisme en vigueur (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme - SDAU).

La commune mobilise le Droit de préemption urbain (DPU) (délégué par le Département) ou des acquisitions à l'amiable afin de pouvoir gérer progressivement l'ensemble de la zone. En 2018, 15ha étaient déjà acquis. Les partenaires financiers sont notamment l'Agence de Espaces verts de la Région Île de France (AEV), la Région Île-de-France et le Département du Val-d'Oise.

La collectivité valorise le site via : un sentier pédagogique, une vigne cultivée de manière biologique, verger, des jardins familiaux, des ruchers…

L'entretien et la surveillance de l'ENSIL sont confiés au Centre pédagogique pour construire une vie active (CPCV Ile-de-France) ainsi qu'à un prestataire de services.

Coordonnées

Saint-Prix